

Déc.
Jan.
Fév.
2011/12
N° 15

MORMOIRON

Le journal de notre village

Le mag

Joyeux Noël

et Bonne Année

2012





édito



Mes chers concitoyens et amis,
L'année nouvelle se profile, en même temps que les festivités de fin d'année !

C'est un éternel recommencement qui scande nos existences, à tous les âges de la vie.

Vous allez célébrer en famille cet an nouveau dans la joie et la sérénité.

Mais nous aurons tous une pensée pour ceux qui ont été touchés par la vie et pour qui le cœur ne sera pas à la fête. Soyons près d'eux, plus que jamais, en ces périodes, autant que nous le pourrons.

La vie municipale ne connaît pas de trêve des confiseurs ! Au-delà des chantiers entrepris dans la commune (dont *Le Mag* vous parle régulièrement, par ailleurs), nous nous apprêtons, en effet, à vivre un changement radical dans le schéma de cohérence territoriale dans lequel nous étions installés jusqu'ici au sein de la communauté des Terrasses du Ventoux : pour faire suite à un sursis à statuer demandé par les élus majoritaires de la COVE, les tentatives de fusions initiées depuis 2009 par les communautés de communes des Terrasses du Ventoux, des Sorgues du Comtat, du Pays de Sault et de certaines communes de la COVE, avaient toutes échoué.

Monsieur le Préfet de Vaucluse a alors pris un arrêté portant projet de périmètre en août dernier liant ces quatre intercommunalités et notre volonté à ce moment-là était de fusionner dès le 1^{er} janvier 2012.

Aujourd'hui aucun travail préparatoire concret ne permet ce rapprochement début 2012 dans de bonnes conditions. J'ai donc demandé à mon conseil municipal de délibérer défavorablement sur ce projet de fusion, en attendant qu'il soit repoussé après les échéances municipales de 2014, pour que cette décision se prenne en dehors de toute période électorale, source de tensions inutiles.

Il nous semble également souhaitable que, pour la gestion de cette nouvelle entité, cet ensemble soit divisé en plusieurs territoires avec, à leur tête des vice-présidents définissant les divers projets, en toute concertation avec les acteurs de ces bassins de vie.

Il y va de l'avenir de nos enfants et nous ne pouvons prendre les choses à la légère par des décisions hâtives. En attendant, que la nouvelle année 2012 vous soit, en tous points, féconde, propice et heureuse.

Bonheur, santé, sérénité à vous et vos familles.

Je vous invite tous à la présentation publique des vœux qui se tiendra à la salle de la Ruche le vendredi 6 janvier à 19 heures.

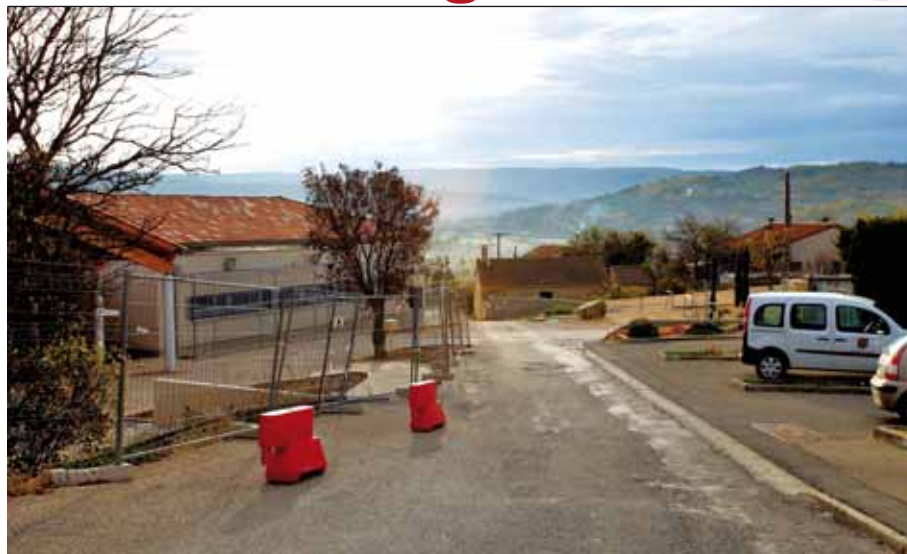
Votre Maire dévoué,
Gérard BAGNOL,

Maire de Mormoiron, vice-Président de la Communauté de Communes des Terrasses du Ventoux

Travaux écoles : les « on dit », « y a qu'à » et « faudrait que »

Il semblerait que la mairie ne soit pas à la hauteur dans le suivi des travaux. Sachez que, lors des réunions de chantier hebdomadaires, il y a souvent plus d'élus que de représentants des entreprises. De plus, il se passe rarement une semaine sans que nous ne soyons obligés de résoudre un problème, alors qu'en principe, ce rôle revient à 3 corps de métier légalement obligatoires qui, malheureusement, n'assurent pas pleinement leur fonction (maître d'œuvre, assistant maîtrise d'ouvrage et OPC « organisation, pilotage et coordination »). Certaines entreprises ont, en outre, la faculté de disparaître puis de réapparaître. Nous sommes, tout comme vous, consternés par ce manque de sérieux. Cependant, nous ne nous décourageons pas et le jour arrivera où le bilan de cette opération sera évoqué.

Vallat des Cagarelles



Les travaux de réfection de l'ancien groupe scolaire se poursuivent et les travaux d'aménagement du vallat des Cagarelles (devant la nouvelle école) vont débuter. L'analyse des offres nous a permis de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : voirie, aménagements extérieurs, espaces verts - Entreprise Mario MORETTI pour un montant de 127 544,60 € HT.
- Lot n° 2 : Génie civil pour France Télécom et éclairage public - Entreprise Travaux Publics JP Ayme pour un montant de 17 864,00 € HT. Ce lot vient en complément du financement à hauteur de 38 500 € HT par le syndicat d'électrification rurale Carpentras centre pour l'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public et France Télécom.

• Lot n° 3 - Éclairage public - Entreprise FGM TP pour un montant de 19 976,40 € HT. Ces travaux consisteront en une réfection complète de la voirie, la création de parking le long du terrain de sport de l'école, l'aménagement d'une voie piétonne sécurisée depuis le passage piéton situé en face du parking « du haut » jusqu'à l'entrée de l'école maternelle, la mise en discrétion des réseaux électriques (éclairages, télécom), l'installation d'un nouvel éclairage public et

l'aménagement d'espaces verts.

Les travaux vont débuter le 5 décembre pour la partie réseau et deuxième semaine de janvier pour le reste. L'ensemble devrait être achevé fin février, en même temps que les travaux de l'école.

Une journée portes ouvertes sera alors organisée afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir visiter le groupe scolaire ; la date vous sera précisée dans le prochain *Mag*. Nous sommes, une fois de plus, conscients de la gêne occasionnée par ces travaux et notamment les modifications successives des sens de circulation. Nous essayons autant que possible de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer un minimum de sécurité pour parents et enfants et nous rappelons que cette sécurité ne peut être efficace qu'avec la participation et le civisme de tous (entreprises, parents et tous ceux empruntant l'ancienne route de Mazan). Nous en profitons pour rappeler aux parents que les places de stationnement situées devant l'entrée de l'école maternelle et à l'arrière, sont **exclusivement** réservées pour les instituteurs et le personnel.

Alors, encore un peu de patience et nous pourrons enfin tous profiter de ce nouvel endroit dans de bonnes conditions. •



MORMOIRON

le mag

Trimestriel

Mairie - 84570 MORMOIRON

Tel : 0490 61 80 17 - Fax : 0490 61 89 14

E-mail : mairie-mormoiron1@wanadoo.fr

Site : www.mormoiron.com

Directeur de publication : Gérard BAGNOL, Maire.

Direction de la communication : Didier COUSTON, Adjoint à la communication.

Secrétariat de la communication : Françoise BOULBEN.

Équipe de rédaction : Didier COUSTON, Robert BERTHON, Jacky HAMARD, Monique LECANU.

Ont participé à ce numéro : Didier BESOMBES, Danièle GAY, Emmanuel FAUCHER, Florian LEWONCZUK, Patricia VINSON, Luc MORIN et les délégués de la vie associative.

Photos : photothèque municipale, Pierre NICOLAS, X.

Conception, réalisation, impression : MG Imprimerie.

Distribution : service municipal.

Dépôt : mairie de Mormoiron - **Dépôt légal :** 4^e trimestre 2011
Tous droits de reproduction réservés.

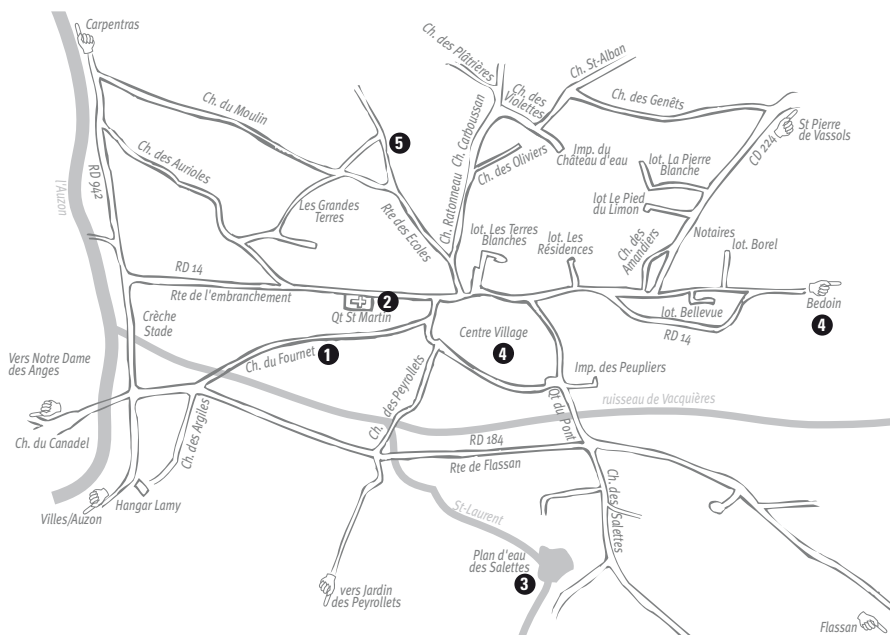




Les principaux chantiers du dernier trimestre



- 1 Finitions du local technique
- 2 Entretien du cimetière
- 3 Débroussaillage des abords du lac, entretien de l'arboretum, préparation de la vidange du lac
- 4 Entretien des espaces verts
- 5 Création d'un passage sécurisé aux écoles



Actu

Logements pour personnes âgées

Bien qu'encore à l'étude, le dossier avance cependant. Une réunion a eu lieu le 7 octobre dernier.

Bibliothèque, les travaux...

Le dossier est en cours et nous attendons de nouvelles propositions de l'architecte pour pouvoir bénéficier de subventions importantes de la DRAC.

Quartier du Pont

Une réunion a eu lieu le 23/11 avec la société C2A, maîtrise d'œuvre sur cette opération. Les travaux devraient débuter au printemps.

Compte rendu de l'audit financier

demandé par la Mairie à un cabinet indépendant

Les mutations de l'environnement local génèrent des incertitudes, notamment du fait du désengagement de l'État (confirmé une fois de plus dans le cadre du dernier Projet de Loi de Finances) et de la réforme de l'intercommunalité.

Afin de prévenir les conséquences de ces mutations et continuer à mener nos actions en toute sérénité, nous avons demandé à un cabinet extérieur de réaliser une étude destinée à faire un point sur la situation de nos finances communales et à mettre en évidence nos marges de manœuvre pour l'avenir. Cette étude a été menée de mai à octobre dernier.

Mode opératoire

Un diagnostic financier a été réalisé, portant sur les années 2008, 2009, 2010 et 2011 (données annualisées sur la base des réalisations constatées en 2011 au moment de l'étude), préalablement à l'établissement d'une prospective, portant quant à elle sur la période 2012 à 2015. Lors de la prospective, ont été proposés des scénarios d'évolution raisonnables et réalistes de dépenses et de recettes, par rapport aux besoins identifiés de la collectivité et aux moyens de financement mobilisables pour y répondre, notamment en faisant varier les taux de fiscalité de la commune.

Synthèse

L'évolution d'indicateurs significatifs (notamment la capacité d'autofinancement de la commune ou épargne brute = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement; utilisée pour rembourser le capital de la dette année par année) a été analysée et les résultats suivants ont pu être mis en évidence.

- Relativement à l'analyse rétrospective (et en ayant pris comme référence de comparaison les

indicateurs relatifs à la moyenne des communes équivalente à Mormoiron):

- proposition d'un taux élevé de services à la population relativement à la petite taille de la commune;
- fiscalité locale très contenue depuis des années alors que les dépenses liées à ces services augmentent « naturellement » (augmentation de la fréquentation, inflation, etc.), tout en menant un « train de vie » tout à fait modeste;
- l'endettement de la commune reste faible, permettant pour l'avenir de programmer des investissements nouveaux. La gestion financière est saine mais les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes, la politique ayant consisté à limiter autant que faire se peut la contribution des administrés par le biais d'une pression fiscale quasiment nulle. Le constat ci-dessus a pour résultante une diminution relative de la capacité d'épargne, bien que celle-ci reste positive sur la durée de l'analyse.

- Relativement à l'analyse prospective, les éléments réalistes suivants, qui s'inscrivent dans une logique de prudence financière, ont été retenus: diminution progressive des contributions de l'État (soit de la dotation globale de fonctionnement) telle que planifiée dans les dernières lois de finances et des dotations de l'intercommunalité, l'intégration programmée à la COVE suscitant des incertitudes en matière de compensation. Les trois scénarios proposés ont porté sur une évolution des dépenses et des recettes destinées à les financer, notamment en simulant une variation de la fiscalité locale.

Les remarques suivantes ont pu être émises:

- En maintenant le niveau de fiscalité locale en l'état

ainsi que les dépenses structurelles, tout en finançant des investissements nouveaux, la capacité d'autofinancement s'altère, remettant en question à terme la capacité à investir et à poursuivre une politique de développement.

- La bonne gestion passée a permis de constituer des réserves (particulièrement en section d'investissement) mais la poursuite des projets d'investissement devrait se faire, dans ce cas de figure, de plus en plus par le recours à l'emprunt, faute de capacité d'autofinancement. Le remboursement de la dette aura de toute façon à terme des répercussions sur la pression fiscale.
- La seule solution qui reste au libre arbitre de la commune, les autres recettes restant extérieures et non contrôlées par l'exécutif est de planifier un effort fiscal de la population, à la mesure de chacun et conformément à des projets de développement répondant aux attentes de tous.

En conclusion: l'étude annonce qu'un recours à l'impôt s'avère inéluctable dans un futur proche, mettant chacun à contribution pour prévoir l'avenir et assurer ainsi le développement pérenne de la collectivité.

Il va sans dire que la collectivité ne maîtrise pas pour l'heure les données financières propres aux organismes qui participent également aux financements des projets (particulièrement la COVE et l'État); l'évolution de leurs contributions amènera la collectivité à corriger au fur et à mesure le mode de financement des besoins.

L'enseignement que nous en tirons: au regard de cette analyse financière et en fonction des dotations de l'état et des conséquences de l'intégration dans la nouvelle intercommunalité, nous évaluerons la nécessité de faire varier ou non la fiscalité locale.



Compte rendu du Conseil Municipal



■ COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du 21 novembre 2011

G. BAGNOL, G. CHIARELLI, F. LEWONCZUK, D. COUSTON, J. VILLON, R. BERTHON, J.-P. MOREL, V. PERRIS, D. BESOMBES, M. LECANU, P. CHAVADA, R. SILVESTRE, L. CONIL, D. BAMBINA

Absents : I. CHANTREL, F. CORMAN, G. ESPOSITO, N. PAGES

Secrétaire : Patrick CHAVADA, assisté de Danièle GAY, attachée territoriale

Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance en date du 25 juillet 2011.

Fusion de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, des Communautés de Communes Les Sorgues du Comtat, Les Terrasses du Ventoux et Pays de Saull
Projet d'arrêté préfectoral sur le périmètre, catégorie et statuts du nouvel EPCI/nombre et répartition des sièges/éventuelle modification des statuts ***

Après les éléments donnés par M. le Maire, à l'unanimité, le Conseil a

- **pris acte** de la volonté de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin de réaliser une étude approfondie préalable à la fusion entre les quatre EPCI précités; constaté l'impossibilité de réaliser cette étude avant le 1^{er} janvier 2012;

- **considéré** qu'il importe en conséquence de suspendre la procédure en cours afin que la fusion ne soit pas prononcée au 1^{er} janvier 2012;

- **décidé** à cet effet, de donner un avis défavorable sur l'arrêté préfectoral N° SI 2011-08-24-0020 PREF en date du 24 août 2011 portant projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion entre les communautés de communes des Sorgues du Comtat, des Terrasses du Ventoux, du Pays de Saull et la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin, ainsi que sur le projet de statuts de l'EPCI issu de la fusion et joint à l'arrêté préfectoral;

- **affirmé** notre intention de participer à l'ensemble des travaux préparatoires menés par la communauté d'agglomération « Ventoux Comtat Venaissin » dans le but de déterminer la pertinence et les conditions de la fusion envisagée.

Réforme de la fiscalité de l'urbanisme

Instauration de la taxe d'aménagement en remplacement de la taxe locale d'équipement

La taxe d'aménagement destinée à financer les équipements publics engendrés par l'urbanisation **supprime et remplace** la TLE, la TDENS et la TD CAUE qui sont respectivement sur la Commune à 3 %, 0,30 % et 1 %. Il a été décidé d'instituer sur l'ensemble du territoire de la Commune la taxe d'aménagement au taux de 5 % (entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012 **pour toutes les nouvelles constructions**).

Cette décision est valable jusqu'au 31 décembre 2014, toutefois le taux et la décision sur les exonérations peuvent être modifiés tous les ans.

MM. SILVESTRE, CONIL, CHAVADA et BAMBINA se sont abstenus.

Restructuration du groupe scolaire : avenants à marché

À l'unanimité, M. le Maire a été autorisé à signer les avenants à marché avec les entreprises suivantes

- SARL MORETTI – lot 1 maçonnerie : + value 3772,05 € HT
 - Entreprise DI LEVA – lot 5 carrelages faïences : + value 2880 € HT
 - DACOS Entreprise – lot 9 menuiseries bois et vitrerie : + value 989,27 € HT
 - ALU ESPACE : lot 8 menuiseries alu et vitrerie : + value 6745 € HT
 - Entreprise BOUVET – lot 15 peintures : + value 1790,76 € HT
 - Entreprise CFC - lot 17 équipement cuisine : + value 572 € HT
- TOTAL HT : 16749,08 € HT**

Pour mémoire, le montant global des marchés de travaux s'élève 2298 149,47 € HT

Intervention de M. SILVESTRE pour constater « les oublis » de l'architecte.

Fixation de la durée d'amortissement pour la subvention d'équipement versée au SDIS

La participation financière de la Commune à verser au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour la reconstruction de la caserne de Sapeurs Pompiers relève d'une subvention d'équipement et il convient de l'amortir. À l'unanimité, la durée d'amortissement a été fixée à 15 ans.

Décisions modificatives

À l'unanimité, il a été décidé de procéder à des virements et crédits supplémentaires.

BUDGET GENERAL

Section investissement DEPENSES

Aire de stationnement Ecoles : 21 538 + 5 031,82 €
Aménagement voie de la Cagarelle : 2 151 + 45 200 €
Climatisation Mairie : 2 313 + 14 000 €

Réserve Foncière 2111 : - 18 731,82 €

Réserve Foncière 2115 : + 12 000 €

Section investissement RECETTES

Restructuration Groupe Scolaire : 1 321 + 57 500 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section investissement

Programme station épuration contrôle/OPFI

Dépenses : 041/2762, + 2 433,54 €
Recettes : 041/2315, + 2 433,54 €

Transfert de diverses Immobilisations de la CCTV à la Commune

La CCTV a régularisé des immobilisations acquises dans les années 1996 à 1999 qui avaient été distribuées et utilisées par les communes membres; à l'unanimité, il a été décidé d'accepter cet apport en nature des biens dont la commune a la jouissance (aucun crédit budgétaire n'est nécessaire, les opérations de régularisation se faisant par des opérations non budgétaires).

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants. L'article 1650A du code général des impôts rend obligatoire pour les communautés levant la fiscalité professionnelle unique la création de la commission intercommunale des impôts. Sur la proposition de Monsieur le Maire, ont été désignés

Membres titulaires :

- BERTHON Robert, acheteur Plâtres Lafarge, les Condaines à Mormoiron
- COUSTON Didier, agent EDF, route de Villes à Mormoiron
- BERTOIA Gilles, enseignant, les Maridats à Bédoin
- CONSTANT Eric, agriculteur, les Gaps à Flassan

Membres suppléants

- CONSTANT Alain, exploitant agricole, Préchavon à Mormoiron
- LEWONCZUK Florian, hydrogéologue, le Pont à Mormoiron
- JEAN Alain, mécanicien retraité, route de Villes à Flassan
- VIAU Claude, retraité, Les Domaines à Flassan

La CCTV dressera, sur proposition des communes membres une liste composée de 20 commissaires titulaires et 20 commissaires suppléants (dont 2 domiciliés hors CCTV) pour permettre à l'Administration des Finances de désigner 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants. Monsieur SILVESTRE a voté contre, regrettant l'absence « d'ouverture ».

Compte rendu des décisions

Le conseil a pris acte des décisions suivantes

- N° 15 du 26/07/2011 de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les parcelles AP 130/690/706/773 pour une superficie de 15,24 ares au prix de 235 000 €, plus 15 000 € d'honoraires de négociation et appartenant à Monsieur CARTOUX André.

- N° 16 du 26/07/2011 de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur la parcelle BL 645 – Carboussan – d'une superficie de 10,97 ca au prix de 137 500 €, plus commission quote part des frais de 450 € à la charge de l'acquéreur et appartenant à BMD Promotion à ENSUES LA REDONNE (13820).

- N° 17 du 5/08/2011 de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur la parcelle AP 774 pour une superficie de 148 m² au prix de 10 000 € + 2 000 € de frais d'agence et appartenant à Madame GENERO, née CARTOUX Juliette.

- N° 18 du 24/08/2011 de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les parcelles BL 625 et 635 – Carboussan - d'une superficie de 9 a 10 ca au prix de 110 000 € plus commission quote part des frais de 350 € à la charge de l'acquéreur et appartenant à BMD Promotion à ENSUES LA REDONNE (13820).

- N° 19 du 14/09/2011 d'accepter l'offre économiquement la plus avantageuse de l'entreprise LA FORESTIERE DE PROVENCE (506, chemin de Patris, 84200 Carpentras) pour la fourniture de bois décheté pour la chaudière de l'école. Le prix de ce marché à bons de commande se décompose comme il suit: 79 € HT la tonne de bois décheté. Le présent marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois

- N° 20 du 20/09/2011 d'accepter l'offre économiquement la plus avantageuse faite par le Cabinet EPSI, Les Serres de Pierrelatte, Quartier Faveyrolles, 26700 Pierrelatte, pour un montant de 1 025 € HT pour réaliser la mission sécurité et protection de la santé dans le projet de travaux d'aménagement du chemin de la Cagarelle.

- N° 21 du 26/09/2011 d'accepter la signature de l'avenant n° 2, prolongeant les délais d'exécution de la mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé, relative à l'opération de restructuration du groupe scolaire avec Quadri Ingénierie. Le délai d'exécution de la mission est ainsi prolongé jusqu'au 29 février 2012 pour un coût supplémentaire de 1 282,50 € HT. Le nouveau coût du marché s'élève donc à 4 702,50 € HT.

- N° 22 du 5/10/2011 d'accepter l'offre établie par le Cabinet MERIDION, La Diote, 755 Route de Greasque, 13105 MIMET, pour un montant de 3 960 € HT pour réaliser la mission d'assistance à l'élaboration du DCE pour la vidange et le curage du plan d'eau des Salettes.

- N° 24 du 8/11/2011 pour le projet de travaux d'aménagement du chemin de la Cagarelle d'accepter les offres économiquement les plus avantageuses faites :

- pour le lot n° 1, voirie, aménagements extérieurs, espaces verts, par l'entreprise Mario MORETTI pour un montant de 127 544,60 € HT;

- pour le lot n° 2, génie civil pour France Télécom et éclairage public, par l'entreprise Travaux Publics JP AYME pour un montant de 17 864 € HT;

- pour le lot n° 3, éclairages publics, par l'entreprise FGM TP pour un montant de 19 976,40 € HT.

Compte rendu des décisions « exercice du droit de préemption »

M. le Maire indique qu'après avoir consulté le service des domaines, par décision n° 23 du 24/10/2011, il a décidé d'exercer le droit de préemption sur la parcelle BK 326 pour 80 m² et appartenant à M^{me} NICOLAS Marie-Madeleine Jeanne, veuve SAUZADE, aux prix et conditions proposés à savoir 10 000 €. Cette acquisition est réalisée en vue du réaménagement futur de la place du Clos. À l'unanimité, le conseil a pris acte de cette décision et autorisé M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Convention Présence Vaucluse entre ERDF et la Commune

Après présentation par M. COUSTON, à l'unanimité, M. le Maire a été autorisé à signer la convention « Présence Vaucluse » avec ERDF. Cette convention formalise les engagements de deux parties pour faire le lien entre ERDF, la Commune et les administrés dans le cadre des travaux, d'aléas climatiques et d'accompagnement dans les projets.

Demande de remise gracieuse

Le Conseil a émis à l'unanimité, un avis favorable sur la demande de remise gracieuse des pénalités formulée par M. REY Christian dans le cadre du paiement de la taxe locale d'équipement.

Rapport Activité 2010 Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux : à disposition au secrétariat.

Questions diverses

M. le Maire remet à chaque élu un « communiqué de la Poste de Pernes en grève » reçu ce jour et informant des difficultés rencontrées et appelant les élus à protester contre la réorganisation du service de distribution. La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 6 janvier 2012 pour l'ensemble de la population.



Festival'A.M.E. le 10 déc.

Art. Musique. Environnement

« Les pieds dans le Ventoux »

Le 10 décembre au Hangar Lamy

• **14h: Conférence « A la rencontre des arbres remarquables en Provence »**, par Laurence Chaber ethnobotaniste chargée d'étude de l'EPI (Centre pour l'échange la documentation et la recherche ethnobotaniste des Alpes de Haute-Provence). **Entrée libre.**

• **De 15 h 30 à 18 h: Atelier de danse contemporaine**, « Danser l'arbre » avec Marie-Hélène Desmaris Voix: Hombeline. Harpe: Edwige Darun-Mathieu.

• **18 h 30: Récital dansé** (extrait) solo et duo avec Marie Hélène Desmaris, Hombeline et Edwige Darun-Mathieu. Rencontre entre chant et danse contem-

poraine autour de textes poétiques et d'improvisations vocales.

• **19 h: Racines dansantes et rythmiques vocales.** Maria Kriva, danse traditionnelle orientale. Anthony Sauveur, percussions.

• **19 h 30.** Soupe aux potirons bio! Buvette.

• **20 h 30: Concert-spectacle La croisée des chemins...** **Les Kaldéras et la Cie En ballade.** Quand Hombeline (chant) Driss Moudoud (violon, oud, chant berbère) Yohan Carzola (guitare swing) et la Cie Les Kaldéras (théâtre saltimbanque) croisent leurs chemins. **Entrée:** Conférence gratuite. Une adhé-



sion de 8 € à la Cie servira de Pass à toutes les autres activités et spectacles. Inscription (maximum 15 personnes) **sur réservation à l'atelier danse** auprès de Hombeline (04 90 61 73 76).

Festival Organisé par la Cie *En Ballade* avec le soutien du Conseil Général de Vaucluse, du pôle culturel du Ventoux et de la mairie de Mormoiron. •

Actu

Chorale

Depuis le 20 septembre dernier, l'association Artérisque est sortie de son sommeil et vous propose un atelier chorale tous les mardis soir de 20 h 30 à 22 h 30 au Hangar Lamy. Au programme: travail vocal approfondi, répertoire varié, de la période classique aux temps modernes, en passant par les chants du monde. Nous sommes une douzaine et **nous recrutons! Vos talents sont les bienvenus.** Vous pouvez venir « essayer » une, voire deux séances sans engagement.

Renseignements: notre chef de chœur Dominique Jean au 04 90 29 60 99. Tarif 20 €/mois.

« Impressions de voyages »

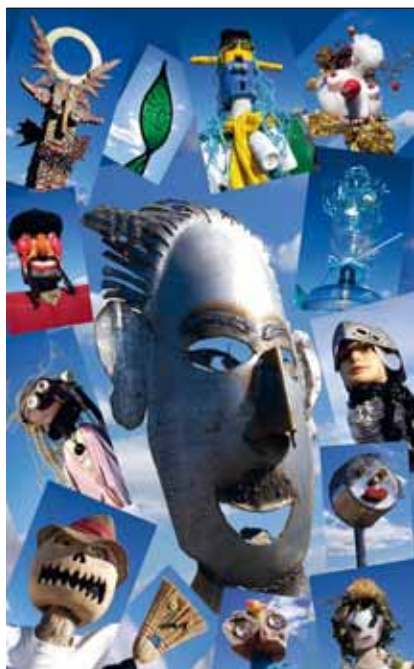
Malgré la pluie torrentielle, quelques courageux sont venus profiter de la soirée familiale organisée par l'association *Lire et Connaissance* – bibliothèque de Mormoiron – le samedi 5 novembre à La Ruche. La *Cie du p'tit grain* a présenté son spectacle burlesque sur les musiques du monde et la fin de soirée a été bien animée grâce au groupe latino *La Patota* qui nous a fait danser; le tout était délicieusement agrémenté par un bar à soupes et à tartines pour se restaurer.

1.2.3... Exposition pour Noël

Quelques plasticiens d'1.2.3... ont choisi le Point Rouge pour exposer leurs œuvres. Chrystel Moulinié, Corinne Misiri, Patmitch, Patopalomo, Benoît Ledez et Daniel Bonhomme exhiberont leurs créations: peintures, sculptures, dessins, bas reliefs, et autres luminaires.

Du dimanche 11 décembre midi (vernissage) au vendredi 23 (ou peut-être même après) de 17 h à 20 h, ou sur rendez-vous au 06 18 26 15 50.

1.2.3... Epouvantails: le retour!



Du 1^{er} au 31 mai 2012, les « Enva-his'art » investiront une fois de plus le même champ prêté par la commune, route de Bédoin. Les plasticiens d'1.2.3... reprennent le premier thème de leur série « Dans le champ » en créant des épouvantails à base de matériaux de récupération. Les événements précédents ont connu un vif succès, et, après un an de relâche, nous revenons à notre première, en travaillant sur ce thème qui a beaucoup inspiré en 2006; Les épouvantails sont de retour à Mormoiron. Comme les années précédentes, les enfants des écoles alentours, participeront à l'installation, en réalisant, à l'aide de leurs enseignants, des épouvantails qui se mêleront à ceux des artistes confirmés, afin de créer une grande diversité. **Cette expo est ouverte à toute personne ayant**

envie de créer un de ces personnages qui fait fuir les oiseaux. L'exposition sera ouverte au public tous les jours du mois de mai, de 11 h à 19 h (les écoles pourront, bien évidemment, venir en visite dès le matin). Comme les années précédentes, le tarif de la visite sera de 2 € par personne et par enfant. Les fins de semaines agrémentées par des concerts, ou pièces de théâtre, les adultes s'acquitteront d'une participation de 5 €. **Si vous souhaitez participer à l'aventure, faites vous connaître auprès de Chrystel (04 90 33 80 60) ou de Benoît (06 18 26 15 50) ou encore par mail: 123asso@free.fr, nous vous ferons passer le cahier des charges.** D'avance, nous remercions tous les participants, les bénévoles et la commune qui nous soutient toujours dans nos projets. Alors, à bientôt « dans le champ »! •

Festival des Musiques



Bilan très honorable pour ce 4^e Festival des Musiques *Les Voix au Hangar Lamy* les 28-29 et 30 octobre derniers. Enthousiasme et émotion avec le groupe *Joulik* (musiques du monde), chants sacrés avec la chorale *Homilius*, chanson française, pop avec les *Cris de Jeremy*, l'ensemble *Sarabande* pour le baroque et jazz avec l'excellent quartet de *Brigitte Maleh* avec entre autres musiciens, *Tony Petrucciani*. Encore une fois il y en avait pour toutes les oreilles! L'association *Artificiano* a rempli son contrat même si les organisateurs bénévoles étaient un peu déçus de la fréquentation au regard de certains spectacles de qualité. Mais, comme d'habitude, ambiance conviviale et bon enfant. À l'an prochain pour la 5^e édition!

« Ya l'feu au Château », septembre 2011



C'est dans une ambiance « Western » et sous le signe des abeilles, que cette nouvelle édition d'*Ya l'feu au Château*, organisée par l'association « 1 point nommé » a rencontré un franc succès. La dernière création théâtrale de Sébastien Bouchet, « *La déchéance de Spagh le shérif* », jouée par le *Comptoir des Mots*, a ouvert les deux soirées en éclats de rires, avant de laisser place, le vendredi, aux *Fishmen*, groupe du coin, bien rock'n'roll, et, le samedi, à *Où est passé Johan?*, des fous de musique brésilienne. Quelques 300 personnes étaient présentes sur les deux soirs, autour d'une buvette et d'un chili con carne (western oblige) dans un décor saloon. Les ruines du château et le jardin de la maison Porée, ont repris vie, grâce à la commune et aux services techniques, toujours solidaires de nos projets. Les deux soirées se sont très bien déroulées, et le public, avide d'événements festifs, populaires et gratuits, attend déjà impatiemment la quatrième édition.



Actu Machin Bidule : des trucs chouettes

Gymnastique douce pour seniors

Depuis septembre 2011, l'association Galipette propose des cours de gymnastique douce pour les seniors, ouverts aux femmes mais également aux hommes. Il a été prouvé que le sport contribue largement à préserver la mobilité, la santé et la condition physique des personnes âgées, qu'il favorise leurs relations sociales et leur autonomie. Ces cours se déroulent à Mormoiron, dans la salle La Ruhe, tous les mardis de 16 h à 17 h et sont proposés par Ellinor Kling, kinésithérapeute et expérimentée dans le travail avec les personnes âgées. Il y a encore quelques places disponibles.
Contact : 04 90 61 89 92 ou 06 32 37 05 96.

Oui au don d'organes

Dans le précédent *Mag*, nous vous avons parlé de la toile *Le don de soi* diffusée pour sensibiliser les gens au don d'organes. Cette toile est le fruit de la collaboration d'un auteur-compositeur interprète, Hélène Palumbo, d'une graphiste-artiste-peintre, Anne-Lise Dardalhon et bénéficie du soutien d'une association, France ADOT 84. Celle-ci multiplie les campagnes d'information car chaque année 14 400 personnes attendent une greffe d'organes pour continuer à vivre. Ce nombre ne cesse d'augmenter, accru par l'allongement de l'espérance de vie et à cause du manque de greffons. Le don d'organes est un acte de générosité et de solidarité, il est entièrement gratuit. Il n'est possible que dans un cas précis (accident vasculaire cérébral ou traumatisme crânien) et il faut faire vite; c'est pourquoi il est important de faire part de sa décision de don à ses proches.
Renseignements : 04 90 60 95 38 – adot84@wanadoo.fr

pour les écoliers de la Communauté

Pour la deuxième année les écoliers de Mormoiron ont participé, comme leurs camarades de Blauvac, Méthamis, Malemort et Villes-sur-Auzon, à l'action Machin Bidule. Pendant une semaine, du 19 au 23 septembre dernier, les ateliers se sont succédé dans toutes les classes : musique minuscule, danse contemporaine, théâtre d'ombre, sculpture sur pierre, Graff'light, Musique et Cinéma. Tous les enseignants ont souligné l'originalité et la qualité des ateliers proposés et le professionnalisme des artistes intervenants. De nombreuses pistes de travail ont ainsi été ouvertes et les exploitations en classe ne devraient pas manquer. Le samedi 24 septembre, tous les artistes ont présenté leur travail à Villes-sur-Auzon à travers des spectacles variés. Plusieurs associations culturelles du territoire ont proposé bénévolement des activités aux nombreux enfants présents : les bibliothèques de Villes-sur-Auzon, Mormoiron et Blauvac, le cirque Galipette, la compagnie Kit... Les spectacles proposés ont fait réagir le nombreux public (plus de 500 entrées cumulées) ce qui constitue une preuve de leur qualité. Le pôle départemental culturel Phara'Vent, initiateur, organisateur



et principal financeur de ce projet, est heureux d'avoir ainsi contribué à la découverte et à l'enrichissement culturel des enfants du territoire. Il tient à remercier la Communauté de Communes des Terrasses du Ventoux pour son soutien financier, la Mairie et les employés communaux de Villes-sur-Auzon pour leur aide logistique, les associations participantes, les équipes enseignantes des différentes écoles pour leur implication et leur adhésion au projet et bien sûr les enfants pour leur participation active aux ateliers et à la journée du samedi. À l'année prochaine pour d'autres découvertes culturelles! •

À l'école...

Dans le cadre du Téléthon, l'école a organisé des ateliers le jeudi 1^{er} décembre. Les préparations culinaires et décorations de Noël confectionnées ont été vendues devant l'école. L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'AFM.

Spectacle de fin de cycle musique : l'intervenante musique, Elodie Funès, étant enceinte, le spectacle de fin de cycle a dû être avancé. Il a eu lieu le samedi 3 décembre dans la salle « la Ruhe ». Les enseignants remercient chaleureusement Hombeline et son association qui ont modifié leur programme pour mettre cette salle à disposition de l'école.

Lors du premier conseil d'école de l'année, le directeur a informé le conseil de l'arrivée d'une nouvelle circulaire académique qui vient encadrer de manière restrictive les interventions extérieures. Les nombreuses actions menées par nos enseignants risquent de devenir difficiles à mettre en place : le travail avec les associations locales, les interventions sur plusieurs séances et le volume global d'interventions sur l'année sont remis en cause par ce texte. Plusieurs projets pédagogiques pourraient souffrir de l'application de cette circulaire... **Nous espérons que notre école pourra rester un lieu de vie ouvert sur le monde et épanouissant pour nos enfants!** •

Séjours sports d'hiver à Pelvoux Vallouise

Comme l'an dernier, la Communauté de Communes des Terrasses du Ventoux et les Foyers Ruraux de Mormoiron et Villes sur Auzon, en partenariat avec la CAF et la MSA, organisent deux séjours « glisse ».
Du 4 au 11 mars 2012, au centre les Écrins d'Azur à Pelvoux Vallouise (1250-2300 m), 15 places pour les 12-14 ans et 15 places pour les 15-17 ans. Le prix du séjour est de 160 € (location casque incluse), déduction faite de la participation des partenaires. Supplément pour la location du matériel (skis : 30 € – snowboard : 70 €). Cotisation de 15 € au Foyer Rural obligatoire. Retrait des dossiers et renseignements à la CCTV, immeuble Sorlot, Grand'Rue, 84570 Mormoiron. Tél. : 04 90 61 78 85. E-mail : ccterrassesduventoux@wanadoo.fr. Le prix ne doit pas être un frein pour participer. Aide financière (jeunes de Mormoiron uniquement) : CCAS – Françoise, 04 90 61 80 17. **Date limite pour le retour du dossier complet à la CCTV le mercredi 7 décembre.**

À la cantine...

L'Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 10 novembre dans les nouveaux locaux de la cantine des écoles. Les rapports moral et financier ainsi que le bilan des activités ont été exposés aux membres présents et certains points ont été abordés. **L'augmentation du ticket de cantine :** depuis le lundi 21 novembre il est passé à 2,20 € soit 22 € la plaquette. Dans l'optique du bien manger qui est préconisé par notre collectivité, nous étudions la possibilité de livraison de viande par un boucher ; la même démarche sera faite pour les légumes. Nous sommes en constante recherche pour améliorer et satisfaire nos enfants, notre objectif étant de concilier le plaisir de manger et la découverte des goûts avec des produits de qualité. La prise en main de notre nouvelle cantine se fait au fur et à mesure et nous remercions chaleureusement notre commune de ces nouvelles installations.

Rappel : la vente des tickets de cantine s'effectue tous les lundis aux écoles : paiement par chèque ou en espèces et à la mairie (les jours d'ouverture au public) mais uniquement par chèque. •



Marché

Depuis de nombreuses années, le marché hebdomadaire se tient le mardi, de 7 h 30 à 12 h 30, sur la plage ombragée du village. Vous pouvez y trouver régulièrement un poissonnier, M. Cottet, un marchand de légumes, M. Nojjari et depuis quelques semaines, M. Gilles Goncalvez,

boucher, dont la présence est très appréciée après la fermeture de la boucherie du village. De temps en temps, des commerçants vous proposeront des fromages, des confitures « maison », des ustensiles de cuisine, des fruits et légumes de saison, des pizzas, de la literie, etc. Un camion d'outillage vient trimestriellement et s'installe devant la cave coopérative, face au cimetière. M. Bernard Lecomte assure la fonction de placier. Quant au marché de producteurs, qui dépend de l'association *Lou pitchoun marcat*, il se tient sur la place du Clos, le dimanche matin de 7 h 30 à 12 h 30, du mois d'avril à fin décembre. M. Goncalvez est également présent le samedi matin.





Ogres et Limons de Mormoiron

3^e édition de la course le 15 janvier 2012

2 60 participants en 2010, 440 en 2011, combien en 2012? On ne change pas une équipe qui gagne! Aussi, forts du succès de la deuxième édition de notre trail nous avons décidé de reconduire la formule avec peu de changements:

- une nouvelle association « l'Étoile Mormoironnaise » faisant office de support officiel de la course auprès des services préfectoraux, mais toujours les mêmes partenaires ayant fait leurs preuves par le passé: l'Amicale du Don du Sang et l'Athlétic Football Club de Mormoiron,
- un parcours quasi identique, avec quelques modifications de détails pour rendre certains passages encore plus attractifs. Le principal changement pourrait être un déplacement de la zone d'arrivée du stade à notre nouvelle salle La Ruhe, afin de disposer d'un lieu abrité pour le ravitaillement d'arrivée et la remise des prix en cas de météo capricieuse,
- des inscriptions et retraits des dossards à La Ruhe; en effet l'augmentation du nombre de participants en 2011 avait rendu les locaux du Foyer Rural quelque peu exigus. Par ailleurs

la présence de parkings à proximité sera un plus pour les coureurs.

Toujours deux parcours proposés aux amateurs de course à pied: 12,2 km (environ 300 m de dénivelé) et 21,5 km (environ 600 m de dénivelé).

Les organisateurs et les nombreux bénévoles œuvrant pour la réussite de cette manifestation vous invitent donc à venir participer ou encourager les nombreux sportifs qui traverseront notre village et nos campagnes en ce dimanche de janvier. Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site de la commune (inscription par courrier = 8 € / le jour de la course = 10 €). Pour tous renseignements, contactez la Mairie au 0490 61 80 17 ou consultez le site de la commune: www.mormoiron.com. •



Actu

Associations

Les dossiers de demande de subvention pour 2012 sont disponibles en mairie.

Retour des dossiers pour le 10 février 2012.

Le Conseil Régional nous informe

Des agents du Conseil Régional seront présents en mairie le **jeudi 8 décembre 2011, de 10h à 15h** pour répondre aux associations ou autres organismes, en matière de subvention et autres demandes sur les compétences de la Région.

Patrimoine industriel

Dans le cadre d'un travail de collecte mémorielle, la Communauté des Communes des Terrasses du Ventoux recherche des personnes pouvant témoigner (témoignages, photos, documents, etc.) des anciennes activités extractives (ogres, sable, gypse, etc.) sur le territoire de Mormoiron. Contact: M. Fiorillo, 04 90 61 78 85 – ccterrassesduventoux@wanadoo.fr

CCAS

Lors du repas de Noël organisé par le Foyer Rural le **11 décembre prochain**, comme chaque année, le CCAS offre le menu aux Mormoironnais de 65 ans et plus (sinon 30 €) et, pour les fêtes de fin d'année, les membres du CCAS apporteront un colis à nos anciens de plus de 80 ans.

Opération Brioches

La vente de brioches au profit de l'UNAPEI a connu un vif succès et a permis de récolter 720 €. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette opération.

Un Mormoironnais qui court à l'envers



Beaucoup pensaient qu'il était un peu fou et qu'il n'arriverait pas à renouveler ce qu'il avait fait 22 ans plus tôt, mais il a surpris tout le monde et a réussi à monter le Ventoux en marche arrière. Certes, il a mis 9 heures pour réaliser cet exploit alors qu'il avait mis 6 heures lors de sa première montée, mais l'essentiel était de rallier le sommet du Ventoux.

Ses accompagnateurs ont douté, surtout au niveau du virage de Saint-Estève où, Kléber a été pris par de fortes crampes, mais après avoir été massé par son kiné, il est reparti. Il y a eu encore un moment de doute au chalet Reynard, mais avec un gros courage et des encouragements, il est arrivé au sommet après 9 heures d'efforts et 32 km parcourus.

Pour réaliser cette performance, Kléber m'a avoué qu'il s'était longuement entraîné dans les bois de Mormoiron, du côté des Briguières dans les nombreux chemins accidentés. Ce Mormoironnais d'origine, qui aura 60 ans le 5 février prochain, m'a aussi parlé de faire un nouveau « truc » qui se déroulerait dans les bois de Mormoiron mais il nous en reparlera le moment venu.

Kléber tient une nouvelle fois à remercier tous ses accompagnateurs, le kiné Frédéric Farina, Latour Jean François et son épouse, Lucette Pichon, Jacky Gosse... On ne pourra pas tous les citer. L'équipe du *Mag* et j'en suis certain tous les Mormoironnais félicitent Kléber pour cette très belle performance. •

L'Étoile Mormoironnaise

Les membres de la nouvelle association de sport-loisir pour adultes « l'Étoile Mormoironnaise » se sont réunis début novembre pour préparer au mieux l'organisation du Trail des Ogres qui se déroulera dimanche 15 janvier 2012 en partenariat avec l'AFMC et le Don du Sang.

Cela a aussi permis de poser les premières bases du fonctionnement de cette nouvelle association qui recouvre pour le moment deux activités: la pratique de la course à pied dans les hauteurs de la commune et du vélo sur les différentes routes

du canton ou des cantons environnants. Ces activités débutent vers 8h30 le dimanche matin et se poursuivent selon l'envie de chacun.

Cette association n'a pour objectif que de rassembler ceux qui pratiquent ces sports individuellement et qui désireraient le faire avec d'autres.

Pour de plus amples renseignements, laisser un message par e-mail sur luc-charles.morin@laposte.net ou appeler le 06 64 83 91 35. •



Gratin de courge à la cheminée de Monsieur Jany Bellon

Les ingrédients pour 6 personnes

- 3 kg de courge muscade
- 1 litre de lait
- ¼ de litre d'huile d'olive
- ½ tête d'ail
- un gros bouquet de sauge
- sel, poivre

Couper la courge en petits dés de 1 cm environ et les déposer dans un grand plat en « pyrex » ainsi qu'une dizaine de feuilles de sauge par kg de courge.

Dans un mixeur, mettre l'huile, les gousses d'ail et le reste du bouquet de sauge. Mixer le tout très fin, rajouter le lait, saler, poivrer et mélanger le tout. Vider cette préparation sur les morceaux de courge; recouvrir le plat d'une feuille d'aluminium et le mettre dans le fond de la cheminée en dehors du feu. Laisser cuire 3 à



4 heures et, une heure avant de servir, enlever le papier alu, recouvrir le dessus du plat avec de la chapelure, remettre dans la cheminée et laisser dorer.

Tout le monde ne possède pas une cheminée assez grande pour faire cuire le gratin, mais il est possible de faire cette recette au four. Il n'y aura pas ce goût de fumée que procure la cuisson à la cheminée, mais le résultat sera tout de même excellent •

Quelques mots sur Jany Bellon

C'est une première, ou plutôt un premier : en effet c'est un monsieur qui nous a concocté cette recette d'hiver : Jany Bellon.

Jany est né à Bédoin en 1946; il s'est marié en 1968 à Danièle Michel et ils sont venus s'installer à Mormoiron en 1971. Il a été représentant en assurance de 1971 à 1977, il a travaillé ensuite dans la publicité jusqu'en 1980, puis dans l'expédition des fruits et légumes jusqu'en 2006 où il a enfin pris sa retraite.

Avec Danièle ils ont eu 3 filles, Laurence, Élodie et Angélique qui leur ont donné 3 petits fils et une petite fille.

Maintenant à la retraite, il s'occupe de façon très diversifiée. Il a remis en état un verger d'oliviers de 150 pieds ce qui lui donne en ce moment le plaisir de ramasser ses olives. Il pratique le quad et il accompagne souvent son gendre qui fait de la location; il effectue même de longues randonnées : Sardaigne, Corse et Tunisie. Il aide aussi pour la course pédestre « Ogres et Limon » qu'il ouvre avec son quad.

Il n'aime pas voir les objets se détériorer, aussi il leur donne souvent une deuxième vie. Pour ceux qui ne le connaissent pas, vous avez certainement remarqué sur la route de Carpentras, après le



garage Silvestre, d'étranges silhouettes en bois ou en métal. On peut y voir actuellement un vieux presseur et un grand râteau. Jany met souvent en scène les objets : en 2007 ils ont représenté les Alls Black pendant le haka. Pendant la période des fêtes de Noël, il illuminait sa maison avec de superbes guirlandes.

Jany a aussi le don d'enlever le feu et de nombreuses personnes font appel à lui pour des coups de soleil ou autres problèmes de brûlures.

Je ne peux pas finir ce portrait sans dire un mot sur Danièle, son épouse, qui a travaillé au centre ménager de Mormoiron à ses débuts en 1966 et comme formatrice jusqu'en 1973. Danièle est bien connue de tous ceux qui organisent des repas ou qui y participent car elle travaille chez le traiteur Brunet après avoir servi chez Autard •

Hommage à M^{me} LECOMTE

M^{me} Marie Lecomte nous a quittés le 9 octobre dernier. Un grand nombre de personnes sont venues lui rendre un dernier hommage et M. le Maire, lors de la cérémonie au cimetière, a rappelé son parcours. Elle a été la cantinière de notre école de 1970 à 1997 et les nombreux anciens élèves présents témoignaient des excellentes relations qu'elle entretenait avec eux et de la qualité des repas qu'elle préparait, notamment sa fameuse soupe au lait. L'équipe du mag présente toutes ses condoléances à la famille.

Actu

Bienvenue à Marc BEGNIS



Le restaurant **La Fringale** a changé de propriétaire, c'est Marc BEGNIS qui occupe les lieux depuis la fin de l'été. Il propose à ses clients une cuisine traditionnelle ainsi que des pizzas. Marc veut développer une clientèle pour le repas de midi en proposant un menu à 12 € avec ¼ de vin et café. Il a été pendant 25 ans maître de chai à la cave de Bédoin, on peut donc penser qu'il saura mettre du vin de qualité sur la table. Passionné de football, il a été président du club de Bédoin; il a aussi été président du comité des fêtes de Flassan, ce qui démontre que Marc est quelqu'un qui s'investit dans la vie associative. Il désire maintenant s'impliquer dans celle de Mormoiron. Souhaitons à Marc de réussir dans ses nouveaux défis.

Les jours de fermetures hebdomadaires sont le lundi, le mercredi soir et le samedi midi.

Et bienvenue à Thierry WRAMOUR

déjà bien connu dans notre village. Multi services, peintures, pose de parquet, remplacement volets, portes
Tel : 04.90.61.75.11 - 06.71.36.43.77

Cowboy Madisson

Samedi 19 novembre s'est déroulée à la Ruche une soirée organisée par l'association Cowboy Madisson. Je ne sais pas si c'est le chili con carne servi au repas qui a réchauffé la centaine de personnes présentes, mais il y avait une superbe ambiance. La présidente M^{me} Perris et les membres de son association ont fait des démonstrations de danses Country et ont fait participer l'ensemble de la salle à certaines danses. Félicitations aux organisateurs.





L'Agenda

Entre deux parutions du *Mag* consultez :
<http://www.mormoiron.com>

DÉCEMBRE

3 décembre

- Spectacle de l'école à la Ruche.
- Cinéval au Hangar Lamy.

4 décembre

- Téléthon Place du Clos à 9 h 30 avec le Foyer Rural.
- Loto de l'association des Parents d'élèves.

7 décembre

- Date limite retour dossier « Séjour Glisse » à la CCTV (cf p 6).

8 décembre

- De 10 h à 15 h des agents du Conseil Régional seront présents à la mairie pour répondre aux associations et autres organismes, en matière de subvention et autres demandes sur les compétences de la région.

10 décembre

- Festival Art Musique Environnement - Les pieds dans le Ventoux - organisé par la Compagnie En Ballade à partir de 14 h au Hangar Lamy (voir programme p 5).

11 décembre

- repas de Noël organisé par le Foyer Rural à la Ruche à 12 h 30, avec la participation du CCAS (menu offert aux Mormoironnais de 65 ans et plus) sinon 30 €.

16 décembre

- Hangar Lamy à partir de 20h30, représentations théâtrales de la compagnie KIT. Entrée libre.

17 décembre

- Après-midi calendale 15 h 30 à la Ruche par les Amis de Mormoiron.
- Cinéval au Hangar Lamy.

JANVIER

12 janvier

- Collecte du don du sang à la Ruche de 15 h à 19 h 30.

15 janvier

- Course Ocres et Limon.

22 janvier

- Loto de l'amicale des pompiers.

27 janvier

- Assemblée générale de l'amicale du don de sang à 20 h 30 à la salle annexe de la mairie.

29 janvier

- Loto de l'association Galipette.

FÉVRIER

5 Février

- Loto du Foyer rural.

10 Février

- Date limite retour dossier demande de subvention 2012 (pour les associations).

19 Février

- Loto de l'amicale du Don du sang.

Vacances scolaires

- Noël: du 16 décembre au soir, reprise des cours le mardi 3 janvier au matin.
- Hiver: du 24 février au soir, reprise des cours le lundi 12 mars au matin.

Calendrier des lotos

- 04/12/2011 : Loto des Parents d'élèves
- 22/01/2012 : Loto des pompiers
- 29/01/2012 : Loto de Galipette
- 05/02/2012 : Loto du Foyer rural
- 19/02/2012 : Loto du Don du sang

Calendrier ramassage des encombrants

- Mardi 24 janvier 2012
- Mardi 21 février 2012
- Mardi 20 mars 2012
- Mardi 17 avril 2012
- Mardi 22 mai 2012
- Mardi 19 juin 2012
- Mardi 17 juillet 2012
- Mardi 21 août 2012
- Mardi 18 septembre 2012
- Mardi 23 octobre 2012
- Mardi 20 novembre 2012
- Mardi 18 décembre 2012

RAPPEL : pour en bénéficier, il faut avoir plus de 65 ans ou aucun véhicule à disposition pouvant transporter les encombrants volumineux. Sept objets maximum par famille et par ramassage.

Correction de l'encart Profession Libérale :

Emmanuelle LE CARO - Kinésologue
 Place du Clos - MORMOIRON
 04.90.60.73.87

Catherine Jouve - Psychothérapeute existentielle
 06 28 19 43 04

Aides pour l'amélioration de l'habitat

Vous souhaitez **rénover vos façades** ou **réaliser des travaux** dans le logement que vous occupez, que vous louez ou souhaitez louer,

Vous pouvez bénéficier, selon la destination du logement et sous certaines conditions, de différents types d'aides à l'amélioration de l'habitat, en particulier :

- **Aide aux ravalements de façades** accordée par la Commune, avec la participation du Conseil Général de Vaucluse et du Conseil Régional PACA, pour les bâtiments situés dans le Centre Ancien du village (périmètre de protection des monuments historiques): 30 % du montant des travaux, subvention maximum: **1890 €**. En 2011, 5 dossiers ont été constitués.

- Subvention de l'**Agence Nationale de l'Habitat** (ANAH). Elle concerne: Les propriétaires bailleurs

pour l'amélioration des logements locatifs, occupés ou vacants, sous conditions de conventionnement et de dégradation des logements.

Les propriétaires occupants: prime accordée aux propriétaires réalisant des travaux dans leur résidence principale, sous conditions de ressources.

Les personnes qui adaptent le logement à leur handicap (douche à l'italienne, monte escalier...) peuvent prétendre à des subventions à taux majoré.

Dans le cadre des travaux visant à économiser l'énergie, une prime « ASE » (aide de solidarité énergétique) peut être accordée par l'ANAH sous certaines conditions, complétée par une subvention du Conseil Général.

- **Aide des caisses de retraite.**

Vous pouvez également bénéficier de **crédits d'impôt** sous conditions et pour certains travaux.

Afin de simplifier vos démarches, **la municipalité met à votre disposition** les services d'**HABITAT & DÉVELOPPEMENT DE VAUCLUSE** (H & D 84) qui vous donnera gratuitement toutes les informations et conseils que vous souhaitez sur le financement de votre projet et vous assistera dans le montage de votre dossier.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec :

M^{me} Joëlle ABELA - *Chargée d'opérations à Habitat & Développement de Vaucluse*

Au bureau tous les Jeudis, Place du Marché à CAUMONT SUR DURANCE - Tél. : 04 90 23 12 12

Ou lors des **Points Info Amélioration de l'Habitat** qui se tiennent **les deuxièmes mardis** de chaque mois à la **Mairie**, de 14 heures à 17 h •



BIEN S'INFORMER, POUR MIEUX SE LOGER : l'ADIL de Vaucluse.

Créée par le Conseil général de Vaucluse, l'ADIL de Vaucluse est présidée par Mme FOURNIER-ARMAND, Conseillère générale. Constatant que le domaine du logement représentait et représente toujours aujourd'hui un sujet primordial pour les familles françaises, et qu'il était nécessaire et indispensable avant tout engagement de leur part d'avoir accès à une information complète, objective, désintéressée et donc gratuite, les acteurs du logement sous l'égide de l'Instance départementale, ont décidé de créer l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Vaucluse. Cet organisme a pour mission d'informer et de conseiller gratuitement les usagers sur tous leurs projets ou problèmes de logement dans les domaines juridique, financier et fiscal. Plus de 8 000 consultations sont enregistrées chaque année. Au-delà des thèmes comme les rapports locataire/bailleur, la copropriété, l'urbanisme, les relations de voisinage, la fiscalité

immobilière, elle consacre en grande partie ses conseils et informations en direction des futurs accédants à la propriété. Il s'agit alors pour le conseiller ADIL d'établir toutes les simulations financières utiles permettant à l'accédant de prendre sa décision en toute connaissance de cause et d'apporter les éclairages complémentaires sur les aspects juridiques et fiscaux du projet. Sans encourager, ni déconseiller l'accès à la propriété, elle permet de prendre sa décision en toute connaissance de cause.

POUR EN SAVOIR PLUS, le mieux est de prendre rendez-vous avec un conseiller juridique et financier de l'ADIL de Vaucluse en téléphonant au 04 32 76 30 74. Le Centre d'information sur l'habitat se situe 2, rue St Etienne en Avignon. Il est possible également d'accéder à un premier niveau d'information en consultant le site à l'adresse suivante anil.org.

Infos pratiques

Gardes des médecins

Du samedi 8 h au dimanche 20 h.

05-06 novembre : D^r LUNADIER

11-12-13 novembre : D^r BARNICAUD

19-20 novembre : D^r GAUDET

26-27 novembre : D^r DIETERLEN

3-4 décembre : D^r LUNADIER

10-11 décembre : D^r NADRA

17-18-décembre : D^r BARNICAUD

24-25 décembre : D^r GAUDET

31 décembre 1^{er} janvier : D^r DIETERLEN

07-08 janvier : D^r LUNADIER

14-15 janvier : D^r NADRA

21-22 janvier : D^r BARNICAUD

28-29 janvier : D^r DIETERLEN

04-05 février : D^r GAUDET

11-12 février : D^r LUNADIER

18-19 février : D^r NADRA

25-26 février : D^r BARNICAUD

03-04 mars : D^r DIETERLEN

D^r BARNICAUD - Tél. : 0490 61 80 27

D^r DIETERLEN - Tél. : 0490 65 92 12

D^r GAUDET - Tél. : 0490 65 64 96

D^r LUNADIER - Tél. : 0490 61 80 27

D^r NADRA - Tél. : 0490 61 88 96

Services des urgences

Gendarmerie : 0490 61 80 03 ou 17

Police municipale : 0490 61 91 28

Pompiers : 18

Samu : 15

Urgence dentaire : 0490 31 43 43

Pharmacie de garde : 32 37

État civil



Ils sont nés

JUAN Lucien, ROUX Raphaël

Ils se sont dit OUI

FAU Romain et MORFIN Leslie ; BERTHELOT Yvan et FAVIER Michèle

Ils nous ont quittés

CROS Maxime 8 ans ; BONNARD Gwenael 34 ans ; ASTRUC née ROYO Angèle 98 ans, NARTUA née Mouret Margueritte 98 ans ; CONIL née Liothier Augusta 89 ans, LECOMTE née BIDOTTI Marie 80 ans, ESCOFFIER Jean 57 ans, COLOSIO Hugues 77 ans, ELAÏK née CARTIER Suzanne 94 ans

Recensement militaire

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer le mois des 16 ans ou au plus tard dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. L'attestation de recensement remise est obligatoire pour l'inscription à tous concours, examens, permis de conduire etc.

L'emploi du feu

Est autorisé jusqu'au dernier jour de février et sera interdit du 1^{er} mars au 15 avril (conditions prévues par l'arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu).

La déchetterie des Terrasses du Ventoux

Est ouverte au public du lundi au samedi de 14 h à 17 h, les mercredi et samedi matin de 9 heures à 12 h et de 14 h à

17 h Fermée les dimanches et jours fériés. Pour contacter la déchetterie : 0490 70 08 92

Refonte électorale

Cette année, de nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune.

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune de Mormoiron sont priées de se présenter en mairie jusqu'au 31 décembre 2011 munies d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pensez à signaler au service des élections, tout changement d'adresse ou de situation familiale pour que votre carte vous parvienne bien. En 2012 auront lieu quatre scrutins : les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai et les élections législatives les 10 et 17 juin.

Horaires d'ouvertures de la Mairie

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Lundi, mercredi et samedi de 9 h à 12 h

Tél. : 04.90.61.80.17

Fax : 04.90.61.89.14

mairie-mormoiron1@wanadoo.fr

Horaires des services publics (sur rendez-vous en mairie)

■ **Architecte conseil :**
3^e mardi de chaque mois sur RDV à prendre en mairie.

■ **Mutualité Sociale Agricole :**
mardi matin de 9 h à 11 h 30 en mairie.

■ **Assistante sociale :**
3^e mardi de chaque mois sur RDV (CMS : 04 90 63 95 00)

■ **Conciliateur de justice :**
1^{er} mercredi de chaque mois sur RDV à prendre en mairie.

■ **Association Départementale d'Information sur le Logement :**
dernier mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h.

■ **Chambre des Métiers de Vaucluse :**
06 décembre de 14 h à 16 h.

■ Habitat Rural :

le 2^e mardi du mois, tous les 2 mois à partir de 14h.
Prochaines permanences le 10 janvier et le 13 mars 2012.

■ Musée

Du 15 avril au 30 septembre tous les après-midi sauf le mardi, de 15 h à 18 h ; juillet et août de 15 h à 19 h.

■ Bibliothèque

Lundi et mercredi de 15 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h.

■ Syndicat d'initiative

En hiver, tous les matins de 10 h à 12 h ; à partir du mois d'avril, ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30.

■ La Poste

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h – 13 h 30 à 16 h ; samedi de 9 h à 12 h. Levée du courrier à 14 h.

■ Trésor Public

Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30 ; mercredi : 8 h à 12 h ; vendredi : 8 h à 12 h – 13 h à 15 h.

■ Marché hebdomadaire

Tous les mardis matin, place du Village.

■ Marché producteur

Tous les dimanches matin, place du Clos (de mars à décembre).



ARBORETUM de l'école : acte 1...



Les enseignants de CM1-CM2 de l'école et plusieurs professeurs du collège de Mazan ont construit un projet commun autour de l'Arboretum de l'école situé au plan d'eau des Salettes.

Poursuivant le travail commencé l'an dernier, trois journées au moins sont prévues pour les 23 élèves de 6ème3 du collège et les 64 CM1-CM2 de notre école. Plusieurs objectifs sont recherchés : mettre en valeur l'Arboretum et l'entretenir, travailler sur des thématiques environnementales communes, développer le lien entre l'école et le collège, faciliter le passage du primaire au secondaire pour nos élèves, échanger sur les pratiques professionnelles entre enseignants...

La première journée d'ateliers, le 17 octobre dernier, a permis de planter de nouvelles essences d'arbres, de créer un abri pour installer un panneau de présentation, de travailler sur la

lecture de paysages, la course d'orientation, la reconnaissance des arbres...

Une journée commune au collège (en janvier) et une sur le site de l'Arboretum (en mai) permettront de finaliser le travail qui sera aussi poursuivi en classe avec les enseignants. À terme, il est prévu l'implantation d'un panneau explicatif avec le plan du site, la mise en place d'un parcours musical et la création d'une plaquette d'information qui sera distribuée dans les offices de tourisme et les mairies.

Toutes ces actions sont financées par divers biais : appel à projet « A l'école de la Forêt », Inspection académique de Vaucluse, appel à projet « Escapades collégiennes » auprès du Conseil Général, appel à projet « Projets scientifiques transversaux – Thématique « Forêt » » auprès de l'Académie d'Aix-Marseille et Conseil d'Administration du collège.

La Mairie de Mormoiron est également partie prenante dans ce projet : elle met à disposition les employés communaux avant et après les ateliers (tonte, arrosage, scellement de structures...) Qu'elle en soit ici remerciée •

ARBORETUM...
Les élèves en ont assez !!!!!

Depuis huit ans, les élèves de l'école creusent, plantent, arrosent, nettoient, désherbent le site de l'Arboretum. Depuis huit ans des personnes malhonnêtes et malfaisantes s'acharnent à détruire leur travail : casse et vol d'une table d'orientation, vol d'arbres (surtout les fruitiers) par dizaines, détérioration des constructions. A l'heure du retour de la morale à l'école, comment apprendre à nos enfants à respecter le bien commun quand les adultes qui les entourent leur donnent de si mauvaises leçons... Soyez respectueux du travail de vos enfants !

Vidange du lac

La vidange des Salettes, qui constituait la première phase des travaux, est maintenant terminée. Cette opération s'est déroulée en 2 temps : la vidange progressive et la pêche.

La vidange :

Comme nous l'avions évoqué sur le précédent numéro du Mag, cette étape a été réalisée en interne avec l'aide de nos services techniques et de quelques élus, sous le contrôle d'un comité de pilotage composé de la police de l'eau, de la fédération de pêche et de la mairie. La vidange devait s'effectuer de façon progressive (débit contrôlé) afin d'assurer un maintien de la qualité des eaux en aval. Elle s'est déroulée du 17 octobre au 3 novembre.

Cette qualité de l'eau était surveillée en permanence sur 2 points :

- en aval immédiat du barrage du plan d'eau,
- après la confluence du Saint-Laurent (rivière qui alimente les Salettes) avec le ruisseau de Vacquières (qui passe le long du stade avant de se jeter dans l'Auzon). Le dispositif, mis en place à la demande de la police de l'eau, était, sur chacun de ces deux points, composé de 3 sondes d'enregistrement automatique (alimentées par batteries). Les paramètres contrôlés étaient :
 - La température,
 - La conductivité (eau plus ou moins minéralisée),
 - Le pH (eau plus ou moins « acide »),
 - L'oxygène dissout (paramètre important pour la faune et la flore).

Les enregistrements s'effectuaient automatiquement toutes les 5 minutes ; le relevé des enregistreurs, réalisé à l'aide d'un ordinateur portable, ont ainsi permis de collecter plusieurs milliers de mesures qui sont en cours de traitement. La première approche montre un maintien de la qualité de l'eau très satisfaisant sur les 2 points de contrôle. Petite remarque : plutôt que de missionner un bureau d'études, la gestion interne des sondes d'enregistrement (location, mise en œuvre, relevés) nous a permis de réaliser une économie d'au moins 4000 € HT !

La pêche

Cette opération était assurée par la fédération de pêche, entourée de nombreux bénévoles. Elle s'est déroulée les 2 et 3 novembre.

La méthode employée était la pêche électrique : lorsque la hauteur d'eau des Salettes n'était plus que d'environ 80 cm, 3 pêcheurs sur une même barque étaient mis à l'eau ; l'un d'entre eux disposait d'une perche électrique, alimentée par un groupe électrogène, qu'il plongeait ponctuellement dans l'eau de manière à « choquer » les poissons ; les deux autres pêcheurs se chargeaient alors de récupérer les poissons à l'aide d'épuisettes.

Les poissons étaient ensuite remontés sur les berges où une table de tri était installée afin de séparer les espèces indésirables (voire nuisibles), des poissons qui pouvaient être conservés. Ils étaient alors placés dans des bacs de transport oxygénés et remplis d'eau. Ces bacs, disposés sur camions, étaient acheminés sur un autre site où les poissons ont pu être réintroduits. Ce sont ainsi plus de 1 500 kg de poissons qui ont été sauvés. Parmi les espèces principales récupérées on retiendra : gardons, brèmes, perches soleil* (poissons dominants) suivis de carassins, de belles carpes miroirs et communes (10-15 kg), des sandres adultes (dont quelques beaux sujets : 1 m) et de nombreux petits sandres de l'année, des perches communes (adultes et petits de l'année). De façon plus anecdotique, 4/5 brochets, 4/5 tanches, quelques chevennes, 3/4 black-bass, 7/8 grosses carpes chinoises (amours blancs et argentés).

* : les perches soleils, espèce indésirables, n'ont pas été réintroduites.

Après les travaux de curage et avant que le plan d'eau ne retrouve son niveau d'eau normal, la fédération de pêche réintroduira de « nouveaux » poissons avec un maximum de géniteurs. Il faudra alors un peu de temps avant de retrouver la population que nous avions alors.

Nous en profitons pour rappeler que l'introduction de poissons ou autres espèces aquatiques, autres que ceux fournis par la fédération de pêche, est stricte-

ment interdite et peut même s'avérer dangereuse (risque de déséquilibre écologique).

Bilan de cette première phase :

Le bilan de cette première étape est très positif : la vidange était un peu plus longue que prévue mais cela a permis de maintenir une très bonne qualité des eaux en aval. Les limons mis en suspension pendant la pêche ont été en grande partie retenus par le barrage de paille installé en aval du barrage. La quasi-totalité des poissons ont pu être sauvés (seuls quelques très petits sont morts). La fédération de pêche a souhaité remercier la municipalité pour l'organisation (sécurisation du plan d'eau, disponibilité de nos services techniques et... le petit casse-croûte du mercredi matin).

À notre tour, nous tenons à remercier la fédération et la police de l'eau pour leur aide, nos services techniques et plus particulièrement Christian Maestre pour sa disponibilité pendant toute la vidange et la pêche, ainsi que les élus qui ont également assurés le bon déroulement des opérations pendant les week-end et les jours fériés.

2^{ème} phase : curage

La deuxième étape va pouvoir débuter. Le cahier des charges, établi par le cabinet MERIDION géologie, est en cours d'analyse. La consultation des entreprises va être lancée avant la fin novembre. L'ensemble des travaux devrait s'achever fin janvier et permettre ainsi une remise en eau complète avant le début de la saison touristique •



